

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Direction de l'enseignement collégial
Direction générale de l'enseignement collégial
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016

ISBN 978-2-550-75575-3 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	:	Arts, lettres et communication – Cheminement du baccalauréat international
Type de programme	:	Programme d'études préuniversitaires
Code et version du programme	:	500.Z0 (2016)
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Conditions particulières d'admission:		Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 4 ^e secondaire, ou séquence Culture, société et technique de la 5 ^e secondaire Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5 ^e secondaire pour les objectifs 0043 et 0044
Nombre d'unités	:	entre 56 ⅔
— Formation générale	:	26 ⅔
— Formation spécifique	:	30
Nombre de périodes d'enseignement:		1 365
— Formation générale	:	660
— Formation spécifique	:	705

APPROBATION

Recommandations :	 Sous-ministre adjointe Enseignement supérieur	<u>26.02.16</u> Date
	 Sous-ministre	_____ Date
Approbation de la ministre :	 _____ Date	<u>26-02-16</u> Date

Table des matières

Le programme d'études.....	1
Les objectifs et les standards du programme d'études	1
Formation spécifique.....	1
Objectifs communs.....	1
Objectifs facultatifs	2
Formation générale.....	3
Objectifs communs.....	3
Objectifs facultatifs	3

Le programme d'études

Le ministre reconnaît, comme programme conduisant au diplôme d'études collégiales, le programme *Arts, lettres et communication – Cheminement du baccalauréat international* qu'il n'a pas établi mais qu'il juge équivalent au programme *Arts, lettres et communication* (500.A1).

Pour connaître les particularités du programme, les personnes sont invitées à s'informer auprès des établissements autorisés à l'offrir.

Le programme d'études comprend une composante de formation générale et une composante de formation spécifique.

Les objectifs et les standards du programme d'études

Formation spécifique

Entre 30 et 31 $\frac{1}{3}$ unités, entre 705 et 750 périodes d'enseignement

Objectifs communs

- Mathématique (201)

0043 Utiliser des concepts et des principes de calcul différentiel et intégral dans le contexte des exigences de niveau moyen en mathématiques du groupe 5 du programme du baccalauréat international, au moins 4 unités.

OU

0044 Utiliser des concepts et des principes mathématiques autres que le calcul différentiel et intégral dans le contexte des exigences de niveau moyen en mathématiques du groupe 5 du programme du baccalauréat international, au moins 4 unités.

OU

022P Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines, 2 unités.

OU

06DJ Utiliser des concepts et des principes mathématiques dans le contexte des exigences de niveau moyen en études mathématiques du groupe 5 du programme du baccalauréat international.

- Arts

069L Apprécier la diversité des arts dans le temps, l'espace et les cultures selon une ou plusieurs matières du groupe 6 du programme du baccalauréat international.

Objectifs facultatifs

- 0038¹ Utiliser des concepts et des principes propres aux réalités internationales selon le profil de l'apprenant du programme du baccalauréat international.
- 0039² Utiliser des méthodes propres à la réalisation d'un travail de recherche dans le contexte des exigences communes du programme du baccalauréat international.
- 054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication.
- 054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine.
- 054V Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication.
- 054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.
- 054X Réaliser un projet de création.
- 069K Utiliser des théories, des concepts et des arguments relatifs à la nature des individus et des sociétés ainsi qu'à leurs activités dans une ou plusieurs matières du groupe 3 du programme du baccalauréat international.
- 069N Utiliser des concepts, des théories, des modèles et des techniques relatifs aux sciences expérimentales dans une ou plusieurs matières du groupe 4 du programme du baccalauréat international.
- 06DK³ Communiquer dans une langue vivante dans le contexte des arts selon le programme de langue du groupe 1 ou du groupe 2 du baccalauréat international, discipline Langue moderne (618).

1. Objectif pouvant être atteint par des cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

2. Objectif pouvant être atteint par des cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

3. Les langues modernes du groupe 600 sont les suivantes : 602 Français langue seconde, 604 Anglais langue seconde, 607 Espagnol, 608 Italien, 609 Allemand, 610 Russe, 611 Hébreu, 612 Yiddish, 613 Chinois, 616 Arabe.

Formation générale

26 ⅔ unités, 660 périodes d'enseignement

Objectifs communs

- 002U⁴ Discuter de manière critique du rôle et de la nature de la connaissance dans le contexte des exigences communes du programme du baccalauréat international.
- 002V Apprécier des textes littéraires d'époques et de genres variés en langue d'enseignement dans le contexte des exigences du groupe 1 du programme du baccalauréat international.

Objectifs facultatifs

- 00H8 Discuter de manière critique d'une question relative à la nature des individus et des sociétés dans l'une ou plusieurs matières du groupe 3 du programme du baccalauréat international.
- 00H9⁵ Communiquer dans une langue vivante dans divers contextes et à diverses fins dans une langue du groupe 1 ou du groupe 2 du programme du baccalauréat international, discipline Langue moderne (618).
- 0H10 Discuter de manière critique et scientifique de concepts et de fondements en sciences, dans l'une ou plusieurs des matières du groupe 4 du programme du baccalauréat international.
- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

4. Objectif pouvant être atteint par des cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

5. Les langues modernes du groupe 600 sont les suivantes : 602 Français langue seconde, 604 Anglais langue seconde, 607 Espagnol, 608 Italien, 609 Allemand, 610 Russe, 611 Hébreu, 612 Yiddish, 613 Chinois, 616 Arabe.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 